

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Mardi 28 février 2017	La Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine s'est réunie en Conseil communautaire ordinaire et public le mardi 28 février deux mille dix-sept à 18 h 00, à la Maison de l'Intercommunalité de Lillebonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude WEISS, Président de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine.
<u>D.53/02-17</u>	<u>Membres présents :</u>
<u>DIRECTION GENERALE</u> <u>Stratégies territoriales</u>	ALVIMAREMichel LEMERCIER ANQUETIERVILLEDidier FERON, ARELAUNE EN SEINEYves DELAUNE, André LEBORGNE, BERNIERESXavier LEVEE, BEUZEVILLE LA GRENIERGérard CAPOT, BEUZEVILLETTE.....Patrick GREVERIE, BOLBEC.....Raymond VIARD représentait Josiane BOBEE, Céline BRULIN,Michel SAINT LEGER représentait Dominique COUBRAY, RaphaëlGRIEU, Linda HOCDE, Raphaël GRIEU représentait VéroniqueLE BAILLIF, Jean-Claude LEPILLER, Dominique METOT, MichelSAINT LEGER, Raymond VIARD, Dominique METOT représentantAngélique VOISIN, BOLLEVILLERobert HAVART, CLEVILLEYves FERCOQ CLIPONVILLEJean-François LEMESLE ENVRONVILLEFrançois TRUPTIL FOUCART.....Antoine SERVAIN GRANDCAMP.....Daniel DELAUNE, GRUCHET LE VALASSE.....Bernard DETOUT, Geneviève ORANGE, Didier PERALTA, HATTENVILLEJean-François MAYER HEURTEAUVILLE.....Antoine CLERET, LA FRENAYEDominique ANNETTA, Elise BUNEL, LANQUETOTRoger BERGOUGNOUX, LA TRINITE DU MONTDaniel DELAUNE représentait Hugues DUFLO, LILLEBONNEYoann LAVERNHE représentait Bérengère CADINOT, PatrickCIBOIS, Christine DECHAMPS, Christine DECHAMPS représentaitPaul DHAILLE, Jean-Yves GOGNET, Yoann LAVERNHE,Philippe LEROUX, Paola MIZAC, Patrick CIBOIS représentaitAnne NOEL, LINTOTCharlotte DOUTEMENT (suppléante), LOUVETOTAlain LEGRAND, MAULEVRIER SAINTE GERTRUDEMarthe FLORENTIN (suppléante), MELAMARE.....Armelle MENAGER, MIRVILLEMichel LE BER, NOINTOTChantal COURCOT, NORVILLEChristian BOYERE, NOTRE DAME DE BLIQUETUIT.....Fabienne DUPARC, PARC D'ANXTOTPierre POISSANT, PETIVILLEMoïse MOREIRA, PORT-JEROME SUR SEINE.....Virginie CAROLO-LUTROT, Jean-Claude WEISS représentaitSamuel CRAQUELIN, Dominique DELANOS, Lysiane DUPLESSIS,Yves GUEGADEN, Marie-Françoise LOISON, Patrice PICHON, RAFFETOTBruno CADIOU, RIVES EN SEINEBastien CORITON, Annic DESSAUX, Stéphanie HAQUET, YvesLEROY, ROUVILLEChristian BERNE, SAINT ANTOINE LA FORET.....Joël CLEMENT, SAINT ARNOULTAnnick GUILLON (suppléante), SAINT AUBIN DE CRETOTJacques LELOUARD, SAINT EUSTACHE LA FORET.....Hubert LECARPENTIER, SAINT GILLES DE CRETOTFrédérique COULON, SAINT JEAN DE FOLLEVILLEPatrick PESQUET, SAINT JEAN DE LA NEUVILLEMarcel VAUTIER, SAINT MAURICE D'ETELANFranck DE BELLOY, SAINT NICOLAS DE LA HAYEGilles AMAT, SAINT NICOLAS DE LA TAILLE.....Sylvain FLEURY, TANCARVILLEDavid SABLIN, TERRES DE CAUXPaule CRAQUELIN, Jean-Marc VASSE représentait Daniel DRU,Gilbert LACHEVRE, Joëlle LAVENU, Ghislaine PRUNIER, GilbertLACHEVRE représentait Cécile SINEAU-PATRY, Jean-Marc VASSE, TREMAUVILLEFrédéric DENIZE TROUVILLE ALLIQUERVILLE.....Christian PARIS, VATTEVILLE LA RUEJacques CHARRON, YEBLERONGeorges COURRAEY formant la majorité des membres en exercice.
<u>DATE DE CONVOCATION</u>	
20/02/2017	
<u>DATE D'AFFICHAGE</u>	
22/02/2017	
<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>	
EN EXERCICE : 91	
PRESENTS : 77	
VOTANTS : 88	
<u>Copies :</u>	
<u>Secrétaire de séance :</u>	<u>Secrétaire de séance :</u>
Yoann LAVERNHEMembre titulaire de la CVS, commune de Lillebonne	Yoann LAVERNHEMembre titulaire de la CVS, commune de Lillebonne

Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine
Conseil communautaire
Séance du mardi 28 février 2017

D.53/02-17

DIRECTION GENERALE - STRATEGIES TERRITORIALES

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Approbation

Madame Virginie CAROLO, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine, chargée de la Coopération et des Stratégies territoriales, expose :

« Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Les EPCI de plus de 50.000 habitants ont l'obligation de développer ce plan pour mener une politique climatique et énergétique locale. Le PCAET comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation. Le PCAET doit porter sur l'ensemble des émissions générées sur le territoire de ces collectivités, y compris les émissions de polluants atmosphériques. Il doit être révisé tous les 6 ans, être compatible avec les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), les plans de protection de l'atmosphère (PPA) et prendre en compte les schémas de cohérence territoriale (SCoT). »

Si cette proposition recueille votre accord, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil communautaire

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article 8-4 des statuts de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine,

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Sur avis favorable du Bureau, consulté le 7 février 2017,

Après en avoir délibéré, décide :

- d'entamer la conception du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine,
- d'autoriser Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer les conventions financières qui s'y rapportent ou tout autre document nécessaire à l'exécution de cette délibération,
- d'imputer la dépense correspondante sur le crédit inscrit au budget 2017 Administration générale (rubrique 020 - nature 617).

Rapport adopté à l'unanimité

Délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait conforme
Le Président,



Jean-Claude WEISS